

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE MERCREDI 19 AVRIL 2006 À 9 H**
Maison du Citoyen, salon Jean-Alie

PRÉSENCES : Monsieur Pierre Phillion, président et conseiller municipal du district de St-Raymond Vanier
Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
Monsieur André Sanche, RAPHO
Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
Monsieur Martin Joannis, Coopérative de développement économique et communautaire
Monsieur Yves Lahaie, Cegep de l'Outaouais
Madame Berthe Miron, TARO
Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
Madame Agathe Lalande, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Josiane Cossette, Module culture et loisirs

ABSCENCES MOVITÉES : Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
Madame Diane Godmaire, CSSS de Gatineau
Madame Julie Lafontaine, TROCAO
Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Monsieur Mario Harel, Service de police de Gatineau
Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau

PERSONNES INVITÉES : Dre Josée Bussièrès, Fondation Michel Petit
Monsieur Joël Leblanc, Fondation Michel Petit
Madame Guylaine Santerre, Fondation Michel Petit
Monsieur Michel Desroches, Ville d'Ottawa
Monsieur Marc Paquette, Coopérative des paramédics de l'Outaouais
Monsieur Gilles St-Louis, Ville de Gatineau, Service des loisirs, sports et vie communautaire

SECRÉTAIRE : Madame Jacinthe Laberge

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Phillion souhaite la bienvenue à tous et demande de faire un tour de table pour se présenter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

Le point 3.2 sera traité avant le point 3.1 et le point 7.4, dépôt du rapport annuel de la Commission Gatineau, Ville en santé est ajouté.

Proposé par M. Joannis, appuyé par M. Montreuil.

3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

Le point 3.1. est déplacé après le point 3.2

3.2 Projet de la Fondation Dr Michel Petit – achat de défibrillateurs pour les arénas

M. Phillion souhaite la bienvenue et offre ses sympathies à Dre Bussièrès, ainsi que de la part des membres de la commission. Il lui cède la parole.

Dre Bussières nous raconte comment son conjoint, le Dr Michel Petit a perdu la vie à l'âge de 47 ans, dans un aréna de la Ville de Gatineau lors d'une partie de hockey entre amis. Elle nous informe que les ambulanciers ont mis 11 minutes pour arriver sur les lieux, ce qui est trop long. C'est pour cette raison que les arénas doivent être équipés de défibrillateurs et qu'il y ait des gens sur place formés pour les utiliser.

La fondation a pour but de cibler les arénas en premier lieu et veut s'impliquer au niveau de l'achat des défibrillateurs (environ 2 000 \$) et de la formation qui est de 4 heures (RCR et DEA) avec une certification annuelle (coût approximatif de 3 000 \$ pour former 6 personnes/année). Les fonds amassés à ce jour par la fondation sont de 25 000 \$.

M. Phillion remercie et félicite Dre Bussières pour le beau projet. Une décision sera prise à la suite d'une rencontre avec les membres du conseil municipal. Une réponse leur sera donnée assez rapidement.

3.1 Comité de travail – Conseils sur la santé cardiaque et le hockey à Ottawa

M. Desroches, des parcs et loisirs de la Ville d'Ottawa fait une présentation sur le programme instauré à Ottawa. Le nombre de défibrillateurs externes automatisés installé est de 441, dont 103 dans les véhicules paramédicaux et véhicules d'incendie et les autres dans les complexes sportifs, piscines, etc.

À Ottawa, 22 personnes ont été sauvées sur 81 fois d'utilisation par des employés. Les joueurs de hockey ciblés sont les 35 ans et plus. M. Desroches mentionne que la Ville de Pointe-Claire doit avoir 2 joueurs formés en DEA par équipe de hockey pour pouvoir louer une glace. Il nous fait part que la corporation des médecins s'engage à ne pas poursuivre personne étant donné que la défibrillation est un acte médical.

Tous les employés de la Ville d'Ottawa sont formés en RCR et en DEA.

M. Desroches nous informe que même si des défibrillateurs sont installés dans les arénas depuis l'an 2000, il y a eu des décès. En 2004, la Ville d'Ottawa a lancé une campagne de sensibilisation afin d'informer les citoyens sur les symptômes d'un arrêt cardiaque. De plus, 2 joueurs par équipe de hockey doivent suivre une formation RCR et DEA. Cette campagne est conditionnelle au succès de l'implantation d'un programme de défibrillation dans la communauté.

M. Gilles St-Louis mentionne que tous les employés des arénas sont formés en RCR. Il faudrait que les syndicats et les cols bleus soient impliqués dans les démarches de formation, suite à l'installation de défibrillateurs. À Gatineau, il y a eu 3 cas depuis 2002, 1 a été sauvé et il y a eu 2 décès.

Il faut être conscient que si on ouvre la porte pour les arénas, il faudra penser aux autres lieux publics comme les piscines, les centres communautaires, etc. Le coût est de 5 500 \$ qui est une offre clé en main pour l'appareil, la formation de 6 à 8 personnes et l'entretien pour 2 ans.

Mme Lemieux commente un avis de la DSP sur les programmes d'accès public aux DEA. Le message est, qu'il faut voir l'ensemble des maillons de la chaîne de survie qui est composé de 7 maillons. Il est sûr que le programme de DEA renforcerait un des maillons de la chaîne de survie. L'investissement est difficile à prévoir. Il y a plusieurs facteurs à évaluer. Mme Lemieux suggère de voir la façon dont la Ville d'Ottawa s'est prise pour instaurer leur programme de défibrillation.

Selon Mme Lalande, le rôle de la commission sera d'arriver avec l'heure juste auprès des membres du conseil. Il faudra avoir les ressources nécessaires pour bien faire la mise en place de ce programme. M. Joanisse demande si on pourrait avoir de l'aide du gouvernement et devenir un projet pilote. M. Phillion ira voir du côté des partenaires financiers.

ACTION PAR Pierre Phillion

Mme Sabourin suggère à la demande de M. Nadon, de créer un comité de travail pour se pencher sur ce dossier et soumettre un rapport pour la prochaine rencontre le 11 mai. Mme Lemieux vérifiera avec Dre Yun Jen si elle est disponible pour faire partie de ce comité. Le comité est formé de M. Nadon, M. St-Louis, M. Desroches, M. Phillion, M. Montreuil et Mme Sabourin. Une première rencontre est prévue le lundi 24 avril.

4. AVIS AU CONSEIL MUNICIPAL : ÉTAT DE LA PERTINENCE ET DU COÛT-EFFICACITÉ D'UN PROGRAMME D'ACCÈS PUBLIC AUX DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES (DAE) ET DE LA PERTINENCE D'UN PROGRAMME DE RCR (AVIS DE LA DSP)

Mme Sabourin a reçu une ordonnance de communication de dossier du bureau du coroner afin de remettre une copie de la correspondance entre la Ville de Gatineau et la Santé publique concernant les défibrillateurs semi-automatiques entre le mois de novembre 2004 et maintenant. Elle a eu une rencontre avec Me Danie Bélisle, des Affaires juridiques pour s'assurer que tous les documents préparés étaient conformes. Les documents ont été envoyés.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 FÉVRIER ET DU 9 MARS 2006

Le procès-verbal du 9 février est adopté avec la modification suivante : Mme Sabourin aimerait apporter une correction au point 5.4, on devrait lire « un résumé de ses notes personnelles, suite à une rencontre avec Mme Sylvie Daigle ».

Proposé par M. Montreuil, appuyé par Mme Kelland.

Le procès-verbal du 9 mars est adopté tel quel.

Proposé par M. Nadon, appuyé par M. Lahaie.

6. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Deux lettres d'appui étaient à produire pour le Café Bistro et le projet de la TARO, ce qui a été fait.

7. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2006

7.1 Livre « Gatineau, ma ville aux mille et un visages »

7.1.1 Demande de commandite

Mme Sabourin nous informe qu'elle a reçu deux demandes de commandite pour le livre, une du club Vélo Plaisirs et l'autre d'une équipe de hockey. M. Philion explique que la meilleure façon de procéder serait de transférer nos demandes de commandite au bureau des conseillers qui décideront d'en acheter ou pas pour les offrir.

Les livres sont en vente dans les librairies Réflexion et éventuellement Du Soleil au coût de 20 \$.

L'herbe à poux

Mme Sabourin a reçu un courriel de M. Claude Sirois, président de l'Association des Citoyens du Manoir des Trembles qui souhaite déposer une proposition à la commission relative à un projet d'éradication de l'herbe à poux, qu'il est en train de développer avec M. Louis-Marie Poissant, l'expert en la matière de la DSP. Mme Sabourin les a invités à faire une présentation à la rencontre du 11 mai.

7.2 Accessibilité universelle

Ce point est reporté. M. Sanche a quitté et il est concerné.

7.3 Jardins communautaires

Mme Sabourin a terminé les consultations publiques. Elle a rencontré les partenaires, les Travaux publics, les Services d'urbanisme, les coordonnateurs des centres de services qui sont les agents de liaison pour la Ville. Suite à ces rencontres, un comité interservices a été formé afin d'harmoniser les jardins (budget de 45 000 \$). La prochaine rencontre est prévue le 3 mai et une présentation au comité plénier le 13 juin.

7.4 Dépôt du rapport annuel

Mme Cossette a travaillé à la rédaction du rapport annuel qui sera disponible dans le journal électronique Le Lien éventuellement. Le document est déposé aux membres de la commission.

8. VARIA

- a) Demande de soutien à la participation au Colloque international du Réseau villes et villages en santé
M. Nadon demande si la commission peut aider financièrement, il serait intéressant d'y participer. Mme Lalonde explique que ça n'a pas été accepté dans le plan d'action, par les membres du conseil.

M. Philion fera une demande au maire. M. Nadon précise que dans son cas, il peut voir à son hébergement et son déplacement.

ACTION PAR Pierre Philion

- b) Environnement sans fumée

Nous avons reçu une pétition à signer, du Commando Oxygène, pour les membres qui sont intéressés par le débat sur la fumée secondaire dans les lieux publics.

Concernant l'affiche électrostatique, Mme Sabourin demande si on devrait suivre le modèle de la D.S.P. en rajoutant le logo de la commission avec merci aux partenaires. Les membres s'entendent pour dire que l'idée est bonne. Mme Sabourin vérifiera auprès de Danielle Léveillé ou Josée Charlebois de la DSP pour les détails de la commande.

ACTION PAR Linda Sabourin

- c) Demande de commandite

Le sujet a été abordé précédemment.

- d) L'herbe à poux

Le sujet a été abordé précédemment.

Mme Lemieux demande où est rendu le dossier de la fluoration de l'eau. Mme Sabourin nous informe que des courriels ont été envoyés à M. Roland Morin, sans suivi. M. Philion fera des démarches auprès de M. Morin pour

savoir où en est rendu le dossier. Mme Lemieux demandera à Mme Gagnon de la DSP d'informer le ministère que la Ville travaille sur ce dossier.

ACTION PAR Pierre Philion
ACTION PAR Lucie Lemieux

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 12 h.

Proposé par Mme Lemieux, appuyé par M. Nadon.

Rédaction du procès-verbal

Jacinthe Laberge
Secrétaire

Signature du président de la Commission

Monsieur Pierre Philion
Président,
Commission Gatineau, Ville en santé